

7^{ème} Conférence Africaine sur la Population

JOHANNESBURG –AFRIQUE DU SUD

30 NOV. – 4 DEC. 2015

***DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE:
PERSPECTIVES, OPPORTUNITES ET DEFIS***

*Organisée par le Gouvernement de l’Afrique du Sud et
l’Union pour l’Etude de la Population Africaine*

Thème : Traitement et devenir des ex placés de SOS village d’enfants au Bénin

Présenté par :

Candide Mahouton ATODJINO (CEFRAD-Bénin)

Valérie IDOSSOU (FSS, Bénin)

Michel MEHINTO (FLASH, Bénin)

Août, 2015

Sommaire

Introduction	3
1. Le Bénin : caractéristiques démographiques, économiques et sociales	3
2. Approche et principes méthodologiques	5
2.1. Cibles potentielles et champ d'investigation.....	5
2.2. Echantillonnage	6
2.3. Outils de collecte de données	6
2.4. Traitement et analyse des données	7
3. Résultats de l'étude	7
3.1. Photographie de la situation actuelle des jeunes adultes	7
3.1.1. Situation familiale	7
3.1.2. Conditions de logement et circonstances de vie.....	10
3.1.3. Scolarité et formation professionnelle.....	11
3.1.4. Situation de travail	13
3.1.5. Relations et vie sociale	15
3.2. Expériences et développement individuel pendant le séjour dans le VESOS.....	17
3.2.3. Admission dans le village d'enfants SOS	17
3.2.4. La relation avec la famille biologique	18
3.2.5. Développement professionnel	20
3.2.6. Relations avec la communauté	23
3.3. Les Adultes SOS en tant qu'EXPERTS : Suggestions et Recommandations.....	26
3.3.3. A propos de la mère SOS	26
3.3.4. A propos du VESOS et autres structures	26
Conclusion.....	27
Références bibliographiques	28

Introduction

Le passage à l'âge adulte des jeunes, et notamment des jeunes placés en institution est devenu une préoccupation majeure des acteurs de protection de l'enfance tant sur le plan mondial que sur le plan national. En témoigne la floraison des recherches dans le domaine depuis les années 2000 (Galland O. 2000 ; Frechon I, 2003, 2008 ; Van de Velde 2007 ; Milova 2004 ; Goyette M. 2003, 2007, 2009, SOS village d'enfants, 2008).

Aussi, depuis 2001, SOS kinderdorf International, grâce au projet « Tracking Footprints » réalise dans différents pays d'intervention des études sur le devenir de jeunes aujourd'hui adultes. SOS Villages d'Enfants Bénin est une Organisation de développement social née en réponse au manque d'institutions d'encadrement pour enfants abandonnés et orphelins. L'accord de siège a été signé en 1985 et les premiers enfants ont été admis en 1987. Le premier village est localisé dans la commune d'Abomey-Calavi, à 17 km environ de Cotonou et a été officiellement inauguré en 1989 par le Président d'alors, le Général Mathieu Kérékou. Le souci de répondre à la demande croissante relative à la prise en charge des enfants en situation difficile vivant parfois loin du site d'Abomey-Calavi a abouti à la création de deux autres sites localisés à Natitingou et à Dassa-Zoumé.

La présente étude devrait renseigner les préoccupations suivantes :

- La photographie actuelle de la situation des jeunes ayant au moins 22 ans et qui ont quitté le dispositif de protection de SOS Villages d'Enfants Bénin depuis au moins deux ans ;
- Les appréciations, avis et recommandations émis par les Adultes SOS « en tant qu'experts », pour améliorer la prise en charge, l'éducation et les prestations de SOS Village d'Enfants ;
- Les nouvelles perspectives d'action pour l'amélioration de l'encadrement psychopédagogique et social des enfants dans les villages d'enfants SOS.

Pour mieux contextualiser les résultats de la présente étude, il est important d'avoir une connaissance des caractéristiques démographiques, économiques et sociales du Bénin.

1. Le Bénin : caractéristiques démographiques, économiques et sociales

➤ **Population**

La population béninoise est de 10008749 habitants en 2013 (RGPH4-Bénin). Elle est inégalement répartie sur une superficie de 114.842,7 Km². Le Bénin est caractérisé par une croissance démographique en constante évolution (2,82% entre 1979 et 1992 ; 3,25% entre

1992 et 2002 puis de 3,5% entre 2002 et 2013). Les enfants âgés de 0 à 14 ans représentent 46,8% de la population totale et les jeunes de 15 à 24 ans représentent 32% de la population totale. (RGPH3-Bénin).

➤ **L'économie**

L'économie béninoise est caractérisée par la prépondérance du secteur primaire, un secteur secondaire embryonnaire et un secteur tertiaire important. Elle est intégrée dans plusieurs espaces économiques sous régionaux notamment l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Au cours des trois décennies écoulées, l'évolution macroéconomique reste marquée par un profil de croissance contrasté. En effet, le Bénin a renoué dans les années 1990 avec une croissance économique appréciable de l'ordre de 4% par an en moyenne et même proche de 5% entre 1995 et 2004. La croissance économique est de 5,5% en 2014 contre 4% en 2012. L'indice de pauvreté monétaire est de 35,2% en 2009 et de 36,2% 2011 alors que celui non monétaire est de 30,8% en 2009 contre 30,2% en 2011 (EMICoV, 2008).

➤ **Le secteur social**

Le secteur social béninois revêt une importance capitale. Les programmes sociaux sont prioritairement orientés vers l'éducation, la santé, le logement, la protection sociale. En 2002, la proportion des personnes à prendre en charge est de l'ordre de 50% ; ce qui paraît déjà important.

- La famille reste l'unité sociale de base et la taille moyenne des ménages était en 2012 de 5 (EDSB, 2012).
- L'éducation : l'enseignement primaire est devenu depuis 2006 gratuite pour une durée de 6 ans pour tous les enfants de 6 à 14 ans. Le taux net de scolarisation à l'enseignement primaire est de 55,3% (RGPH, 2002). De la même manière, 70% des enfants en âge scolaire primaire fréquentent l'école primaire et 45% en âge scolaire secondaire fréquentent l'école secondaire (EDSB, 2012). Pendant ce temps, 23% des femmes et 43% des hommes ont atteint un niveau secondaire ou supérieur (EDSB, 2012). Le taux net de fréquentation est de 65% pour les hommes et de 58% pour les femmes (UNICEF, 2012). Par ailleurs, 60% des femmes et 33% des hommes âgés de 15-49 ans n'ont aucun niveau (EDSB, 2012).

L'enfance et la jeunesse bénéficient de programmes importants qui ciblent en particulier les enfants et les jeunes à besoins spécifiques. Ces programmes touchent à l'éducation, la formation, la santé, la protection, la culture et les loisirs.

➤ **Institutions de protection sociale**

Plusieurs institutions mettent en œuvre des projets de protection sociale à l'endroit des enfants et des jeunes. Ces structures de protection sont aussi bien publiques que privées. Néanmoins, peu d'entre elles s'investissent dans la prise en charge à long terme telle que l'Organisation SOS Villages d'Enfants le fait. On note également dans le secteur de la prise en charge des enfants au Bénin, la présence des partenaires techniques et financiers tels que l'UNICEF, le FNUAP, l'USAID et des ONG internationales telles que Terre Rouge, Terre des Hommes, Plan Bénin International, Intervida.

➤ **L'emploi et le revenu**

Le taux de chômage au Bénin est de 2,6% (EMICoV, 2011). En 2014, le Salaire Minimum Initial Garanti (SMIG) s'élève à 40 000F CFA (environ 60 Euros) contre 31 625FCFA les années antérieures. Un intérêt particulier a été accordé à la promotion des ressources humaines notamment par la formation professionnelle et la formation continue. De manière générale, selon les résultats de EMICoV (2011), les jeunes occupés au Bénin sont en majorité installés à leur propre compte (59,4%) ou se retrouvent comme aides familiaux (19,9%). Très peu de jeunes occupent des responsabilités de directeurs (1,0%), de cadres (2,3%) ou d'employés qualifiés (6,4%). Les autres sont, soit des manœuvres (2,4%), soit en situation d'apprentissage (8,6%).

Au Bénin, plusieurs possibilités d'apprentissage de l'entrepreneuriat et d'accompagnement des jeunes sont offertes. Il s'agit notamment de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE), du Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ), les Business Promotion Center (BPC).

2. Approche et principes méthodologiques

2.1. Cibles potentielles et champ d'investigation

Afin de rendre effective la collecte d'informations relatives à l'étude, les cibles impliquées sont les «adultes SOS», ayant vécu au moins deux ans dans les villages d'enfants SOS, habitant les localités de Cotonou ainsi que de ses zones périphériques à savoir : Abomey-Calavi, Godomey, Cocotomey, Cococodji, Bohicon, etc. En plus de ces zones, il y a quelques-unes des villes du

Nord du Bénin à savoir : Natitingou, Djougou et Parakou. Il n’y a pas meilleurs interlocuteurs que ces jeunes adultes pour rendre compte de leur situation socioprofessionnelle, de leurs perceptions et attitudes actuelles envers l’Organisation SOS Villages d’Enfants et des stratégies qu’on peut adopter pour les accompagner dans la réussite de leur vie.

2.2. Echantillonnage

Un échantillon raisonné de 60 adultes sélectionnés par SOS Villages d’Enfants Bénin a été effectué pour réaliser l’étude. 56 adultes ont effectivement participé à l’enquête, soit un taux de couverture de 93%. Leurs adresses ont été communiquées aux différents enquêteurs.

Deux (2) mères SOS, trois (3) adultes membres de l’association des jeunes adultes SOS, deux (2) éducateurs de jeunes ainsi que le coordonnateur du développement des jeunes ont été effectivement interrogés.

2.3. Outils de collecte de données

Le tableau1 ci-dessous fait la synthèse des outils identifiés ainsi que leur description.

Tableau 1: Description des outils de collecte des données

N°	Outils utilisés	Description des outils
1	La grille de lecture	Elle a permis d’identifier certains ouvrages, des documents susceptibles de fournir des informations spécifiques concernant l’étude.
2	Le questionnaire	Il a permis de mesurer les variables au niveau des différents acteurs et de faire des synthèses, des comparaisons, des liens qui ont permis de mettre en relief l’importance de certains indicateurs.
3	Guides d’entretien	Cet outil sert de référence pour les interviews diverses avec les professionnels et les membres de l’environnement du jeune adulte. Il prévoit des rubriques. Pour chaque rubrique, des items sont consignés pour servir de référence aux discussions. L’ordre des rubriques ou items importe peu, la discussion a été semi structurée.

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

2.4. Traitement et analyse des données

La première étape du traitement a consisté au dépouillement des données suivant des grilles distinctes conçues pour la circonstance en fonction des outils de collecte utilisés. S'agissant des questionnaires, le processus est essentiellement informatique pour les informations recueillies. Les données ont été saisies sous CSPro à l'aide d'un masque de saisie élaboré à cet effet. Après apurement les tableaux et graphiques ont été réalisés avec le logiciel SPSS/Version 17.0. Quant aux informations qualitatives, elles ont été regroupées par centre d'intérêt en tenant compte des objectifs de l'étude. Elles sont transcrites et ont servi à l'élaboration de corpus après croisement des éléments de discours. Ces corpus ont fourni non seulement des catégories significatives pour l'analyse, mais aussi des verbatim pour en étayer la logique.

3. Résultats de l'étude

3.1. Photographie de la situation actuelle des jeunes adultes

3.1.1. Situation familiale

La situation familiale concerne l'état matrimonial, l'âge du premier enfant et le fait de vivre ou non avec eux.

Tableau2 : Répartition des adultes SOS par sexe selon leur état matrimonial

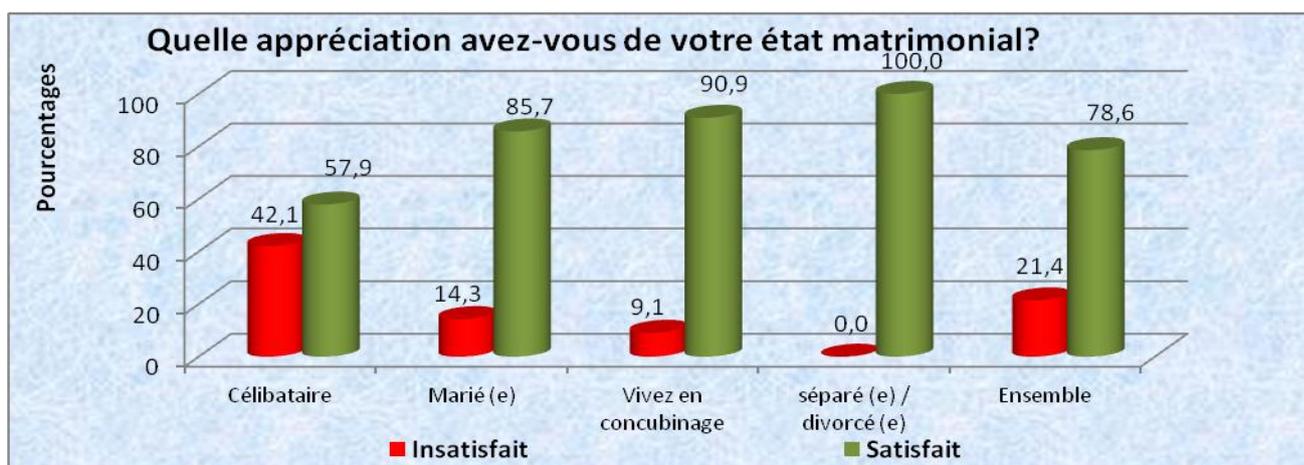
Quelle est votre situation matrimoniale?	Sexe				Ensemble	
	Féminin		Masculin			
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Célibataire	3	13,0	16	48,5	19	33,9
Marié (e)	8	34,8	6	18,2	14	25,0
Vivez en concubinage	11	47,8	11	33,3	22	39,3
séparé (e) / divorcé (e)	1	4,3	0	0,0	1	1,8
Ensemble	23	100	33	100	56	100

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Des données que renferme ce tableau, sur 56 adultes SOS interviewés, 22 soit 39,3% vivent en concubinage suivi de 19 soit 33,9% qui sont célibataires alors que ceux qui sont mariés, représentent 25%. Seulement, 1,8% de ces adultes sont séparé (e)s ou divorcé(e)s. Une analyse par sexe de l'état matrimonial des adultes SOS montre qu'il y a plus d'hommes célibataires

(48,5% parmi les 33 hommes enquêtés) que de femmes (13% parmi les femmes enquêtées). Sur les 23 femmes enquêtées, 47,8% vivent en concubinage alors que sur les 33 hommes enquêtés, 33,3% vivent en concubinage. La même tendance s'observe au niveau des hommes et des femmes mariées. Il serait intéressant de s'interroger sur les raisons des choix matrimoniaux des femmes. Pour ce qui est de l'appréciation de leur état matrimonial, le graphique nous renseigne.

Graphique1 : Répartition des adultes SOS selon leur appréciation de leur état matrimonial



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

De l'observation de ce graphique, il se dégage que les adultes SOS interviewés sont satisfaits dans la majorité de leur situation actuelle lorsque nous considérons chaque catégorie matrimoniale. Ainsi, la séparée/divorcée est à 100% satisfaite de sa situation ; ceux qui vivent en concubinage le sont à 90,9% suivi respectivement des mariés et des célibataires qui le sont à 85,7% et à 57,9%. Par contre, 42,1% des célibataires et 14,3% des mariés sont insatisfaits de leur situation.

Pour les adultes SOS enquêtés, les âges au premier enfant varient de 18 à 33 ans. C'est du moins ce qui ressort de l'analyse du tableau 3 où, sur 34 adultes SOS, 21 (61,8%) ont eu leur premier enfant entre 25 et 29 ans.

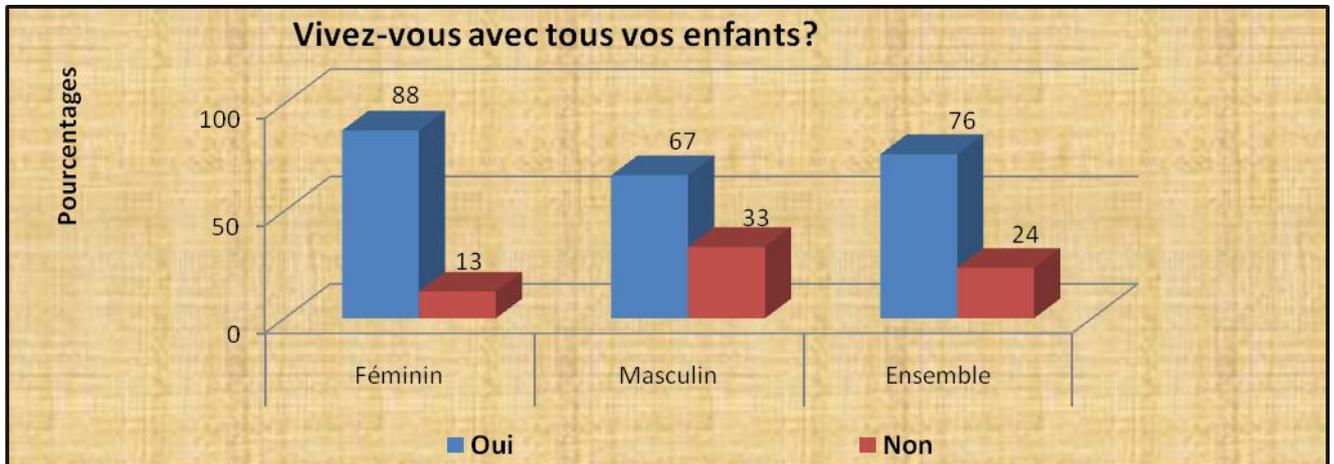
Tableau3 : Répartition par âge des adultes SOS selon l'âge au premier enfant

Age des adultes SOS	Age au premier enfant	
	Effectif	Pourcentage
18 à 24 ans	10	29,4
25 à 29 ans	21	61,8
30 à 33 ans	3	8,8
Ensemble	34	100

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Il est à remarquer que le nombre d'enfants des enquêtés varie entre 1 et 4 et que les adultes SOS élèvent eux-mêmes leurs enfants dans la majorité des cas (76%). C'est ce que montre le graphique 2.

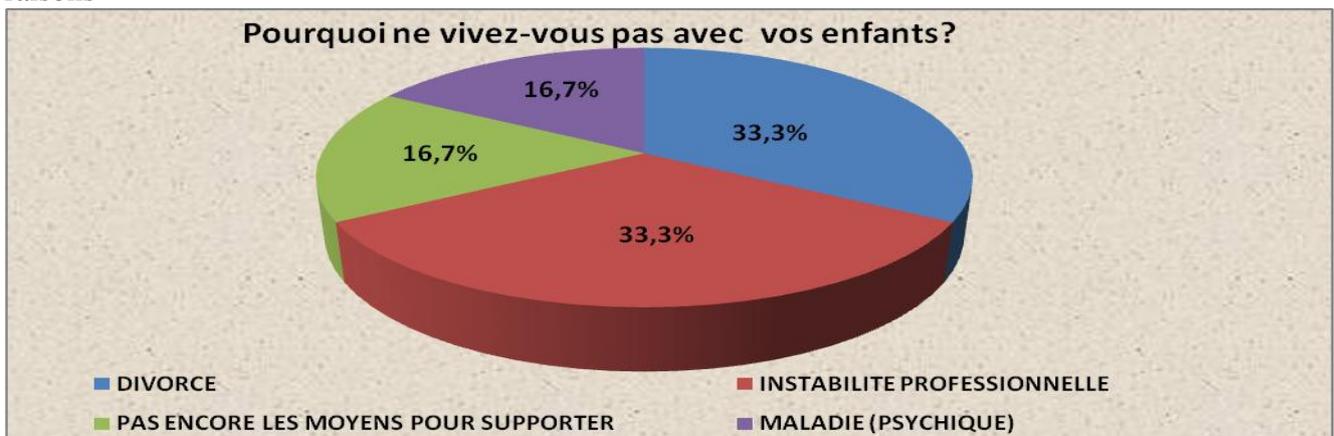
Graphique2 : Répartition par sexe des adultes SOS selon qu'ils vivent ou non avec leurs enfants



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

L'analyse du graphique indique qu'il y a 88% de femmes qui vivent avec leurs enfants contre 13% qui ne le sont pas. Dans le rang des hommes, 67% vivent avec leurs enfants contre 33% qui ne vivent pas avec ces derniers. Les adultes SOS enquêtés qui ne vivent pas avec leurs enfants ont évoqué des raisons allant du divorce à l'instabilité professionnelle en passant par le manque de moyens pour les supporter et le souci de maladies (psychiques). C'est du moins ce qui ressort de l'analyse du graphique 3.

Graphique3 : Répartition des adultes SOS qui ne vivent pas avec leurs enfants selon les raisons



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

De la lecture du graphique, on décèle que le divorce (33,3%) et l'instabilité professionnelle (33,3%) sont les raisons qui sont les plus évoquées par les adultes SOS qui ne vivent pas avec leurs enfants. Parmi ces adultes, d'autres ont rappelé à 16,7% les raisons liées aux moyens pour les supporter et la question de la maladie. Qu'en est-il de leurs conditions de logement et des circonstances de la vie ?

3.1.2 Conditions de logement et circonstances de vie

Tableau4 : Répartition des adultes SOS selon certaines caractéristiques relatives au logement

Caractéristiques et appréciation du logement	Effectif	Pourcentage
Nombre de personnes vivant dans votre ménage		
1	11	19,6
2	29	51,8
3 à 5	12	21,4
6 et plus	4	7,2
Comment jugez-vous le nombre de personnes par rapport à la taille du logement ?		
Insatisfaisante	8	14,3
Satisfaisante	48	85,7
Avec qui vivez-vous?		
Seul	11	19,6
Avec membres de ma famille biologique	8	14,3
Avec mon partenaire	29	51,8
Avec mes frères et sœurs SOS	4	7,2
Avec mon/mes enfants?	4	7,2
Combien de pièces avez-vous?		
Une pièce	14	25,0
2 à 3 pièces	36	64,3
4 à 5 pièces	3	5,4
6 et plus	3	5,4
Votre logement est équipé de:		
Eau courante	41	73,2
Electricité	54	96,4
Téléphone	47	83,9
Raccordement à la canalisation	14	25,0
Gaz domestique	42	75,0
Internet	17	30,4
Comment jugez-vous votre situation de logement?		
Insatisfaisante	11	19,7
Satisfaisante	45	80,3
Votre logement est		
A vous	6	10,7
Loué	45	80,4
Autre	5	8,9
Dans quel village SOS avez-vous grandi ?		
SOS Abomey-Calavi	53	94,6
SOS Natitingou	3	5,4
Ensemble	56	100

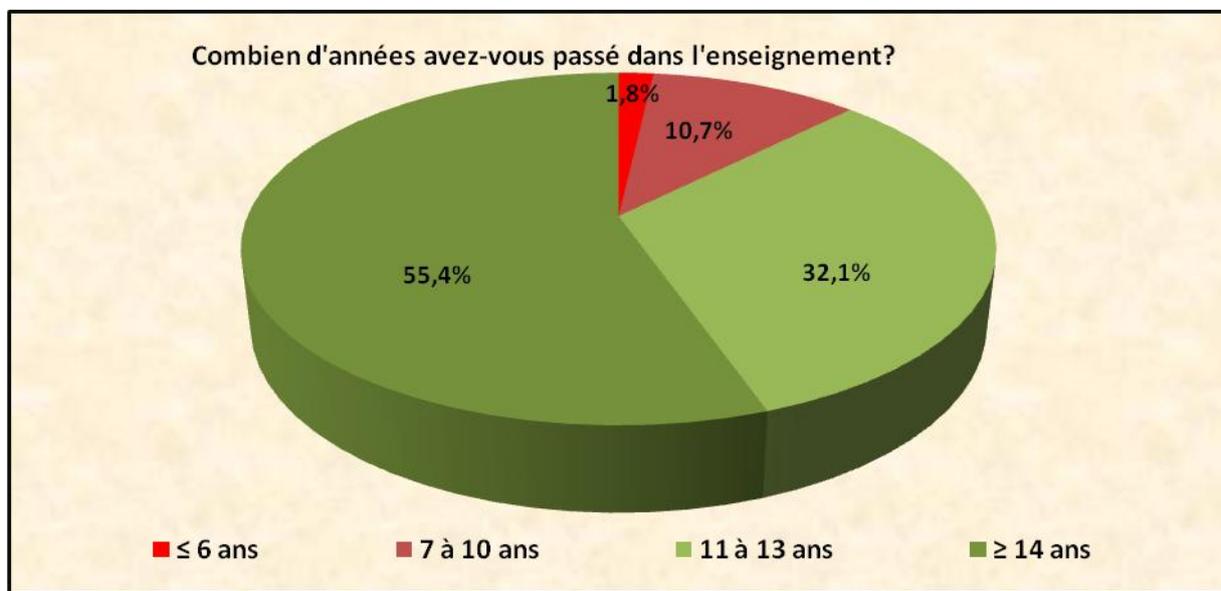
Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Il ressort de l'analyse de ce tableau que la quasi-totalité des adultes SOS enquêtés ont grandi au village d'enfants SOS d'Abomey Calavi (94,6%) alors que 5,4% ont grandi à Natitingou.

La plupart des adultes SOS (80,4%) vivent en location alors que 10,7% sont propriétaires. En fait 64,3% des répondants habitent un logement de 2 à 3 pièces, 25% un logement d'une pièce et 10,8% habitent un logement de 4 pièces et plus. Ces logements sont équipés en eau courante (41%), en électricité (54%) contre 38% au niveau national (EDSB4), en gaz domestique (42%), en téléphone (47%), en internet (30,4%) contre 1,4% au plan national (EMICoV, 2011). et abritent 1 à 2 personnes en majorité (70,4%) suivi de 3 à 5 personnes dans 21,4% des cas contre une moyenne de 5 personnes au niveau national. Aussi, ont-ils souligné, vivre dans 51,8% des cas avec un partenaire ; dans 19,6% seul et dans 14,3% avec les membres de leur famille. Seuls 7,2% vivent avec une sœur ou un frère SOS. Ces adultes SOS rencontrés ont manifesté leur satisfaction à hauteur de 80,3% quant à leur situation de logement contre 19,7% qui demeurent insatisfaits. Les effets de ces données sur la vie quotidienne des adultes SOS transparaissent dans leur sentiment de satisfaction de vie en communauté car l'espace social qui abrite le logement renforcerait les liens familiaux et affectifs. C'est du moins ce que recherchaient la plupart des interviewés : maintenir les liens familiaux ou tisser de nouvelles relations. Pourquoi ? En quoi l'éducation reçue à SOS Villages d'Enfants y contribue ?

3.1.3. Scolarité et formation professionnelle

Graphique4 : Répartition des adultes SOS selon le nombre d'années passées dans l'enseignement



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

A la lecture du graphique 4, il est remarquable que le nombre d'années passées dans l'enseignement va de moins 6 ans à 14 ans ou plus. Ainsi, 55,4% des adultes SOS estiment

avoir passé 14 ans et plus dans l'enseignement suivis respectivement de ceux qui déclarent avoir passé 11 à 13 ans (32,1%), 7 à 10 ans (10,7%) et 6ans ou moins (1,8%). Il faut noter que ces années sont passées dans l'enseignement classique et/ou en formation professionnelle. Ces données seraient à rapprocher de celles du tableau 5 pour avoir une idée du niveau atteint par les adultes SOS dans leur cursus.

Tableau5 : Répartition des adultes SOS par niveau de formation achevée selon le nombre d'années passées dans l'enseignement

Quel est le plus haut niveau de formation achevée ?	Nombre d'années passées dans l'enseignement*									
	4 à 6ans		7 à 10 ans		11 à 13 ans		14 à 25 ans		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Formation scolaire inachevée	1	100	-	-	1	5,6	-	-	2	3,6
Ecole primaire	-	-	3	50	9	50,0	3	9,7	15	26,8
Collège	-	-	3	50	8	44,4	1	3,2	12	21,4
Lycée / Baccalauréat	-	-	-	-	-	-	3	9,7	3	5,4
Université	-	-	-	-	-	-	24	77,4	24	42,9
Ensemble	1	100	6	100	18	100	31	100	56	100

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Le tableau relatif à la répartition des adultes SOS par niveau de formation achevée selon le nombre d'années passées dans l'enseignement montre que 2 personnes soit un taux de 3,6% des interviewés n'ont pas pu achever la formation scolaire quelque soit le nombre d'années passés. 26,8% sont restés au niveau primaire après avoir passé pour les uns 7 à 10 ans et pour les autres 11 à 14 ans et plus. 21,4% ont un niveau collège après une durée comprise entre 7 et 10 ans de scolarité pour certains et 11 à 13 ans pour d'autres. On retrouve au niveau de l'Université 42,9% qui ont passé 11 à 14 ans de scolarité et plus. Ces résultats montrent près de la moitié des enquêtés ont atteint le niveau universitaire ; or sur le plan national, seulement 1,1% de ces jeunes ont un niveau supérieur (RGPH Bénin ; 2002).

Tableau6 : Répartition des adultes SOS selon une formation professionnelle achevée ou non

Formation professionnelle achevée ou non	Oui		Non	
	Effectif	%	Effectif	%
Avez-vous une formation professionnelle?	46	82,1	10	17,9
Formation achevée ?	42	91,3	4	8,7

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

82,1% des personnes interviewées ont une formation professionnelle contre 17,91% qui n'en ont pas. Parmi ceux qui ont une formation professionnelle, 91,3% l'ont achevée et 8,7% n'ont

pas pu. Les formations professionnelles qui s’offrent aux adultes SOS sont de diverses natures. C’est ce que tente de mettre en exergue les lignes suivantes.

3.1.4. Situation de travail

L’investigation sur les « traces des jeunes » a également porté sur le travail des adultes SOS. Cet aspect de la vie actuelle des adultes SOS est important dans la mesure où la question du travail est en lien étroit avec l’insertion socioprofessionnelle de ces anciens enfants SOS aujourd’hui adultes. Le tableau suivant présente quelques caractéristiques liées à l’emploi.

Tableau7 : Répartition des adultes SOS selon certaines caractéristiques liées à l’emploi

Caractéristiques liées à l’emploi des adultes SOS	Effectif	Pourcentage
Avez-vous un emploi?		
<i>Oui</i>	41	73,2
<i>Non</i>	15	26,8
Si Oui, combien d'heures par semaine?		
<i>10 à 39 heures</i>	10	24,4
<i>40 heures</i>	10	24,4
<i>41 à 90 heures</i>	21	51,2
Depuis combien de temps?		
<i>Moins d'1 an</i>	1	2,4
<i>1 à 3 ans</i>	10	24,4
<i>4 à 6 ans</i>	19	46,4
<i>7 à 9 ans</i>	5	12,2
<i>10 à 12 ans</i>	6	14,6
Statut de ceux qui ont un emploi		
<i>Employé</i>	21	51,2
<i>Indépendant</i>	12	29,3
<i>Pas d'indication</i>	8	19,5
statut de ceux qui n'ont pas un emploi		
<i>Chômage</i>	10	66,4
<i>Femme au foyer</i>	5	33,3
Depuis combien de temps êtes-vous dans cette situation?		
<i>Moins d'1 an</i>	5	33,3
<i>1 à 3 ans</i>	6	40,0
<i>Plus de 3 ans</i>	4	26,7

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Il se dégage de l'examen de ce tableau que sur 56 enquêtés, 41 ont un emploi soit 73,2% contre 63,8% au niveau national (RGPH Bénin, 2002). Parmi ceux qui travaillent, il y en a qui ont le statut d'employé (51,2%) et d'autres le statut d'agent indépendant (29,5%) tandis que ceux qui ne travaillent pas, sont soit en chômage (66,4%) pour certains et pour d'autres (les femmes) au foyer (33,3%). Ces derniers ne travaillent pas pour la majorité depuis 1 à 3 ans (40%) et d'autres depuis moins d'un an.

Les adultes SOS employés quant à eux travaillent depuis 4 à 6 ans (46,4%). Par contre d'autres exercent leur profession depuis 7 à 12 ans (26,8%). Par ailleurs, le volume horaire de travail par semaine de ceux qui travaillent varie entre 10h à 90h. Ainsi, le pourcentage de ceux qui font plus de 40h est de 51,2% suivi de ceux qui font 40h et moins (24,4%). La déclinaison des structures dans lesquelles travaillent les adultes SOS est présentée dans les paragraphes suivants.

Quelle profession ont-ils ?

Pour ce qui concerne les employés, ils se retrouvent dans les activités d'imprimerie, d'hôtellerie, d'agents au sein de l'administration publique et privée (hôpitaux, armée, collèges, cabinets médicaux, cabinets d'expertise, banques, fondations, etc. La majorité des « indépendants » sont des techniciens ou des artisans divers. Ce sont généralement des plombiers, techniciens audio visuel, vitriers, mécaniciens, conducteurs de taxi-moto, etc.

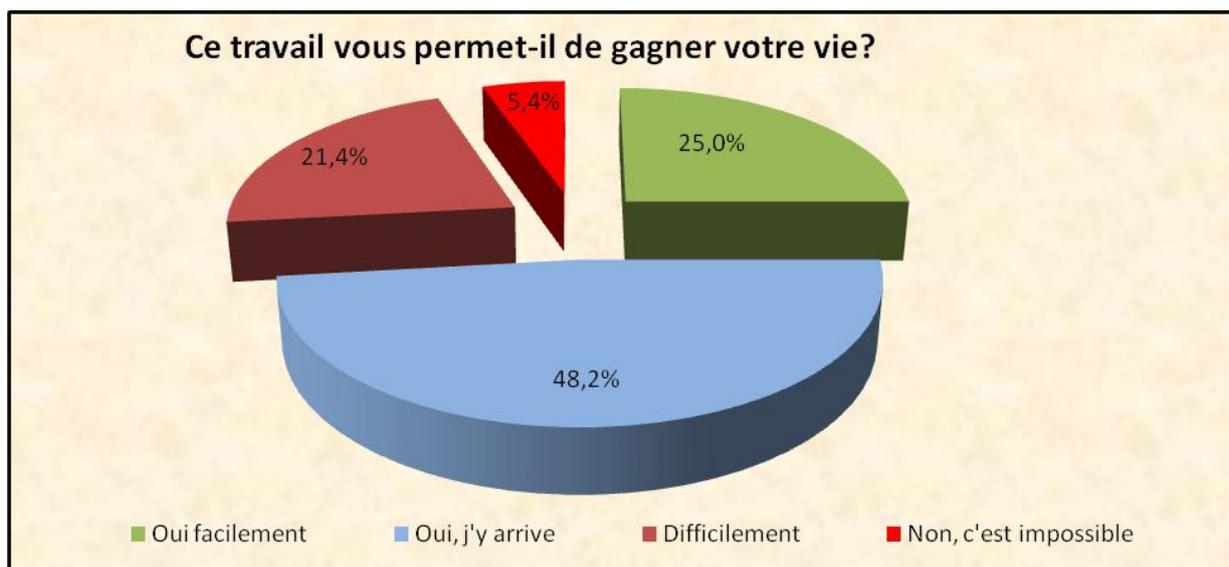
Tableau8 : Répartition des adultes SOS selon l'appréciation de leur situation de travail

Comment jugez-vous votre travail?	Effectifs	Pourcentage
Très insatisfaisante	1	1,8
Insatisfaisante	14	25,0
Satisfaisante	29	51,8
Très satisfaisante	9	16,1
Pas d'indication	3	5,4
Ensemble	56	100,0

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Le tableau montre que, les adultes SOS à 67,9 % jugent favorablement leur situation de travail. Pour 26,8%, cette situation est jugée défavorable. Par contre, 5,4% ne se sont pas prononcés sur la question. Le questionnaire ne permet pas d'argumenter ces diverses appréciations. Néanmoins, nous pourrions relier les insatisfactions notamment aux conditions de travail et à la question salariale.

Graphique5 : Répartition des adultes SOS selon leur opinion sur le fruit de leur travail



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Le graphique ci-dessus fait la répartition des adultes SOS suivant leur opinion sur le fruit de leur travail. L'examen de ce dernier montre que les répondants sont répartis en quatre groupes distincts. On peut retenir que les adultes qui estiment arriver à gagner leur vie à partir de leur travail sont les plus nombreux avec un pourcentage de 73,2%. Ce taux représente presque les trois quarts de l'ensemble des effectifs considérés. Ils sont suivis des catégories d'adultes qui disent parvenir difficilement (21,4%). Lorsqu'on considère les deux dernières classes, l'écart avec la première est déjà perceptible. Il devient plus important et plus net quand on établit une comparaison avec la dernière classe : celle des personnes qui disent qu'il leur est impossible de gagner leur vie à partir du travail qu'ils mènent (5,4%).

3.1.5. Relations et vie sociale

Quelles sont les attentes et attitudes des adultes SOS concernant les relations avec la famille biologique, avec la famille SOS, la famille conjugale, les amis et les collègues de travail ? Les réponses émanent d'une question à choix multiples portant sur « l'importance » des personnes selon leur qualité dans la vie quotidienne du sujet. Le tableau synoptique suivant, pourrait faciliter une lecture comparative des résultats.

Tableau9 : Répartition des adultes SOS selon l'importance accordée à certaines personnes dans leur vie quotidienne

Quelle importance attribuez-vous aux personnes suivantes dans votre vie quotidienne?							
Personnes concernées	Très important	Important	Peu important	Pas important	Je n'en ai pas	Pas d'indication	Ensemble
Parents de famille biologique	27 (48,2%)	11 (19,6%)	4 (7,1%)	1 (1,8%)	11 (19,6%)	2 (3,6%)	56 (100%)
Frères et sœurs biologiques	35 (62,5%)	12 (21,4%)	3 (5,4%)	2 (3,6%)	3 (5,4%)	1 (1,8%)	56 (100%)
Mère SOS	36 (64,3%)	14 (25,0)	3 (5,4%)	1 (1,8%)	2 (3,6%)	-	56 (100%)
Fratrie SOS	31 (55,4%)	19 (33,9%)	4 (7,1%)	2 (3,6%)	-	-	56 (100%)
Collaborateurs SOS	12 (75,0)	2 (12,5%)	-	-	2 (12,5%)	-	16 (100%)
Partenaire : mari ou femme	32 (57,1)	11 (19,6%)	-	-	11 (19,6%)	2 (3,6%)	56 (100%)
Enfant(s)	29 (51,8%)	12 (21,4%)	-	1 (1,8%)	14 (25,0%)	-	56 (100%)
Amis	6 (10,7%)	25 (44,6%)	17 (30,4%)	4 (7,1%)	4 (7,1%)	-	56 (100%)
Autre	-	1 (9,1%)	10 (90,9%)	-	-	-	11 (100%)

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

L'examen du tableau montre que les enquêtés sont nombreux à accorder de la valeur selon l'ordre aux mères SOS (89,3%), à la fratrie SOS (89,3%), aux frères et sœurs biologiques (83,9%), aux partenaires (76,8%), aux enfants (73,2%), des parents de famille biologique (67,8%) et les amis (55,3%). Ceci montre un fort attachement des personnes enquêtées aux liens relationnels avec leur environnement humain.

Tableau10 : Répartition des adultes SOS selon la fréquence de contact avec la famille biologique

Combien de fois êtes-vous en contact avec votre famille biologique?	Effectifs	Pourcentage
Jamais	3	5,4
Une fois par an	3	5,4
Six fois par an	6	10,7
Une fois par mois	9	16,1
Chaque semaine	30	53,6
Je n'ai plus de mère biologique	5	8,9
Ensemble	56	100,0

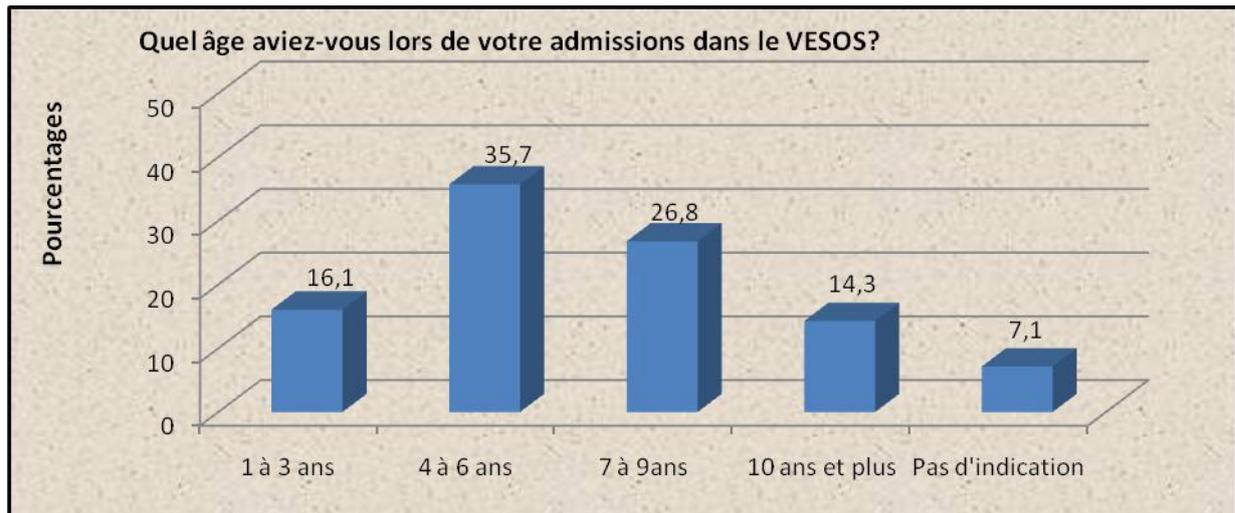
Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Plus de la moitié des adultes SOS enquêtés (53,6%) sont en contact avec leur famille biologique chaque semaine. Ensuite 16,1% et 10,7% voient leur famille biologique respectivement une fois par mois et six fois par an. 8,9% n'ont plus de mère biologique alors que pour ceux qui en possèdent, ils sont 5,4% à couper le contact avec leur famille biologique.

3.2. Expériences et développement individuel pendant le séjour dans le VESOS

3.2.3. Admission dans le village d'enfants SOS

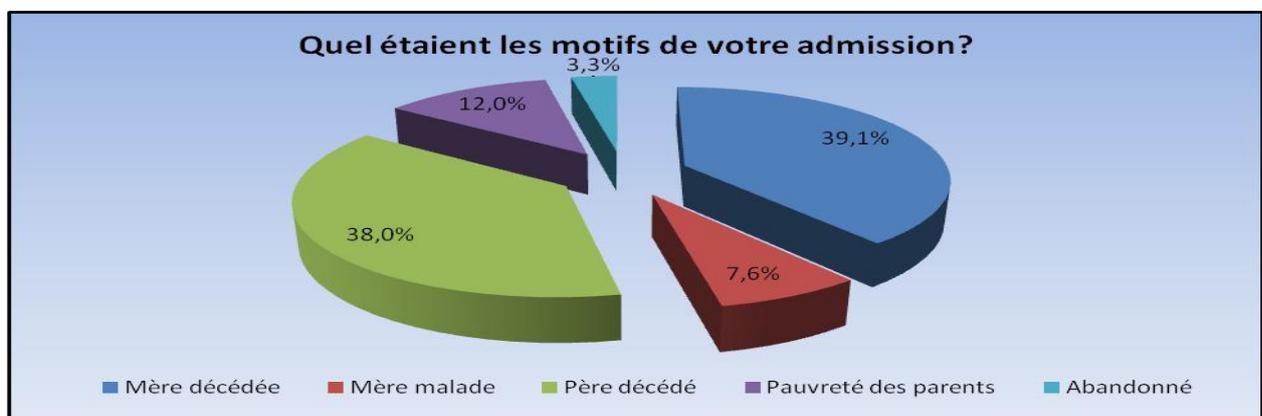
Graphique6 : Répartition des adultes SOS selon l'âge d'admission au VESOS



Source : Traitement de données, enquête « TrackingFootprints », Bénin, 2014

L'âge d'admission varie entre 1 an et 16 ans. La tranche d'âge dominant d'admission est de 4 à 6ans (35,7%), suivie de la tranche de 7ans à 9ans (26,8%). 62,5% des jeunes ont été admis entre 4 ans et 9 ans. 60,7% des adultes SOS ont déclaré avoir des frères et sœurs biologiques dans la même famille SOS. Aussi, le nombre d'enfants frères et sœurs vivant dans les familles SOS des enquêtés varie entre 2 à 13 enfants. Pour ce qui concerne les motifs d'admission le graphique7 nous renseigne.

Graphique7 : Répartition des adultes SOS selon les motifs d'admission au VESOS



Source : Traitement de données, enquête « TrackingFootprints », Bénin, 2014

Les motifs d'admission vont de la perte des parents (père ou mère), à l'abandon en passant par la pauvreté des parents et la maladie de la mère. La perte des parents représente à elle seule 77,1%. La perte d'un parent avec ses conséquences de vulnérabilités : absence de substitut parental ; rejet de l'enfant pour préjugés socio-anthropologiques, est un problème social important en Afrique notamment au Bénin. Ce qui justifie qu'elle constitue le motif d'admission le plus récurrent.

3.2.4. La relation avec la famille biologique

Le tableau 11 présente la répartition des adultes SOS enquêtés selon le type de relation qu'ils entretiennent avec leur famille biologique pendant leur séjour au VESOS. La présente étude voudrait savoir dans cette section si une fois dans l'une des institutions des villages d'enfants SOS, ces enfants ou jeunes SOS d'alors aujourd'hui adultes étaient en contact avec leur famille biologique, de quelles manières et quelle était l'attitude des responsables des VESOS par rapport à ce sujet.

Nous pouvons donc dire de façon générale, que moins de la moitié des enquêtés ont bénéficié d'une relation avec leur famille biologique et cette relation était dans la plupart des cas établie de manière plus ou moins continue surtout avec la fratrie et les oncles/tantes.

Tableau11 : Répartition des adultes SOS selon le type de relation avec la parenté

Lien de parenté	Nature de la relation											
	En bon état		En contact disant		Pas de contact		N'en avait plus		Pas d'indication		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mère biologique	6	10,7	5	8,9	6	10,7	35	62,5	4	7,1	56	100,0
Père biologique	4	7,1	3	5,4	5	8,9	40	71,4	4	7,1	56	100,0
Fratrie biologique	34	60,7	6	10,7	6	10,7	7	12,5	3	5,4	56	100,0
Cousins et cousines	6	10,7	10	17,9	22	39,3	10	17,9	8	14,3	56	100,0
Grands parents	8	14,3	7	12,5	15	26,8	19	33,9	7	12,5	56	100,0
Oncles et tantes	17	30,4	13	23,2	16	28,6	8	14,3	2	3,6	56	100,0

Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

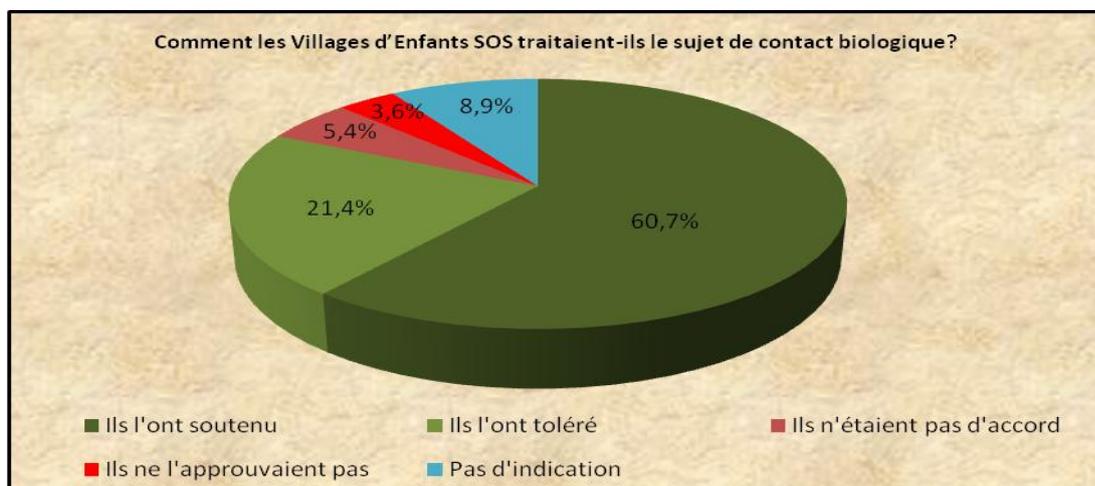
Une lecture minutieuse de ce tableau nous révèle que moins d'un enquêté sur cinq était en contact avec leur mère biologique ou leur père biologique (19,6% des enquêtés pour le premier et 12,5% des enquêtés pour le second). Cette situation s'explique entre autres par le fait que la

majorité des enquêtés avait déjà perdu leurs géniteurs (62,5% pour la mère et 71,4% pour le père). Toutefois, il est à signaler que pour ceux qui ont encore ces deux parents en vie, environ un enquêté sur dix (10,7% pour la mère et 8,9% pour le père) n'était pas en contact avec leurs géniteurs. La majorité des enquêtés étaient beaucoup plus en contact aussi bien avec leur fratrie biologique (71,4%) qu'avec leur oncle et tante (53,6%). Les cousins/cousines (39,3%) et les grands parents (26,8%) sont ces membres de famille avec qui les enquêtés ne sont surtout pas en contact. Pourtant, ils sont 53,6% à vouloir être en contact avec leur famille biologique.

Mais qu'est-ce qui pourrait empêcher certains enquêtés de ne pas rentrer en contact avec leurs parents malgré l'existence de ceux-ci ? Est-ce un défaut de méconnaissance ou un désaveu vis-à-vis de ceux-ci ? Comment les responsables de SOS Villages d'Enfants voyaient-ils le contact de ceux dont ils assurent la protection avec leur famille biologique ?

L'analyse de graphique8 montre que 60,7 % des enquêtés déclarent que les responsables et intervenants des VESOS soutenaient le contact avec la famille biologique. Tandis que pour 21,4 % des enquêtés, ces responsables et intervenants toléraient ce contact pendant que pour 9% des enquêtés, les responsables SOS ne l'approuvaient pas et d'autres affichaient un refus. Enfin, 8,9 % des enquêtés sont restés sans réponses sur cette question. Si en définitive 82% des enquêtés avaient la caution des responsables de SOS Villages d'Enfants pour le contact avec leurs parents biologiques, ceci serait possible grâce aux mécanismes de suivi-évaluation développés par la structure à cet effet.

Graphique8: Répartition des adultes SOS selon la manière dont les VESOS traitaient le sujet de contact biologique



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

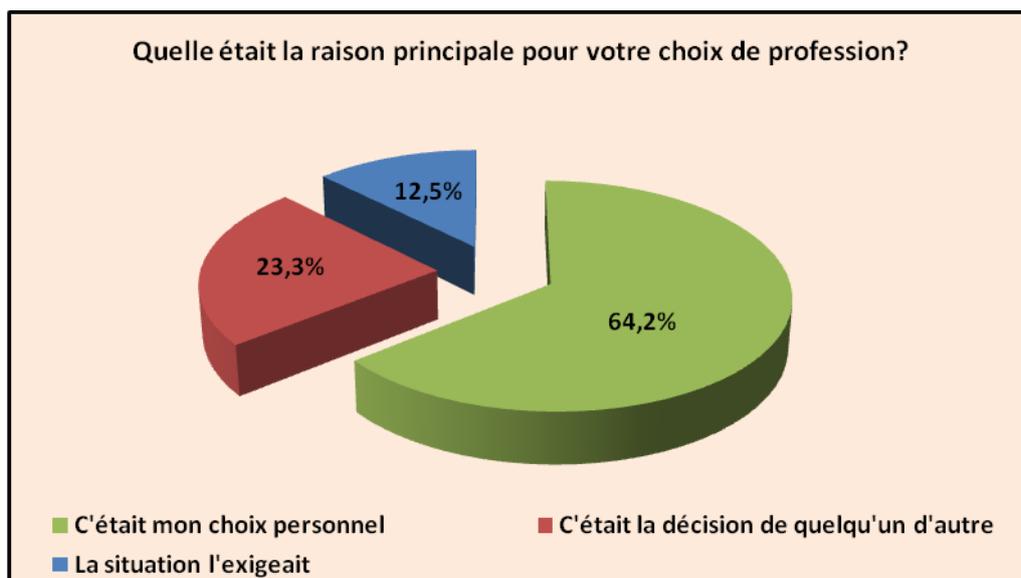
En comparant l'enquête de 2008 en relation à la stratégie de facilitation des contacts entre les enfants et leur famille biologique à celle de 2014 (la présente étude), les résultats ne sont pas aussi reluisants comme on pourrait s'y attendre. En effet, pendant que 56% des enquêtés voulaient être en contact avec leurs famille biologique, ils sont 53,6% en 2014. Mieux, un écart de 6 points a été enregistré en ce qui concerne l'accord des VESOS au sujet du contact biologique (88% des enquêtés avaient l'accord des responsables de SOS contre 82% en 2014). Qu'est-ce qui peut expliquer ces différents niveaux de baisse enregistrés de ces indicateurs ? Il faut souligner que l'échantillon constitué d'Adultes déjà enquêtés en 2008 pourrait avoir influencé ces résultats car la famille biologique est aujourd'hui plus que jamais le premier partenaire de SOSVEB dans la prise en charge des enfants et jeunes de l'Organisation. En effet, rien ne se fait plus au sujet de l'enfant/jeune SOS sans y associer systématiquement sa famille biologique et il y séjourne d'ailleurs plus que par le passé ; obligatoire notamment pendant les congés et vacances scolaires. Les résultats de cette stratégie seront perceptibles probablement dans les prochaines études « Tracking Footprints ».

3.2.5. Développement professionnel

Une des missions de SOS Villages d'Enfants est d'aider les enfants/jeunes à bâtir leur propre avenir. Les responsables à divers niveaux de cette structure mettent alors en œuvre plusieurs actions pour permettre à ces enfants/jeunes d'avoir des informations, de développer des attitudes et des aptitudes pouvant leur permettre d'avoir un développement professionnel.

Le graphique 9 présente la répartition des adultes SOS selon la raison principale du choix de leur profession. L'analyse du graphique montre que plus de 6 enquêtés sur 10 (64,2%) avaient personnellement choisi leur profession. Pendant ce temps, 23,3% des enquêtés ont confié que c'était la décision de quelqu'un d'autre alors que 12,5% des enquêtés avaient choisi leur profession parce que la situation notamment financière l'exigeait.

Graphique9: Répartition des adultes SOS selon la raison principale du choix de profession



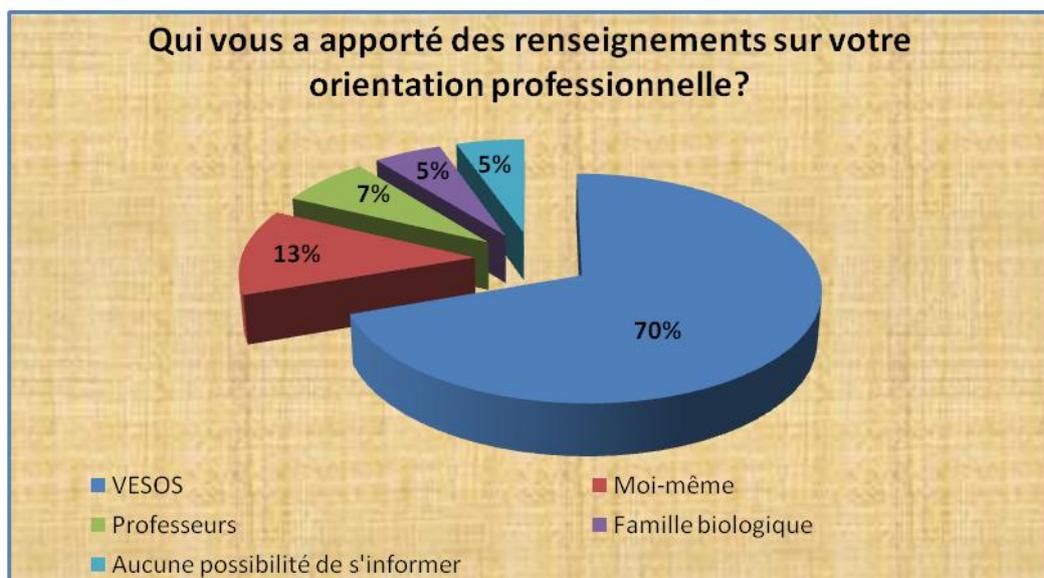
Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Ces résultats sont à mettre en rapport avec la source de renseignements sur la profession ; lesquels renseignements auraient certainement une influence sur la motivation et le choix.

Le graphique 10 présente la répartition des adultes SOS selon la source d'orientation professionnelle. A l'analyse des résultats de ce graphique, il ressort que sept enquêtés sur 10 (70%) avaient comme source d'orientation professionnelle des responsables du VESOS. Cette opération indispensable de la part du VESOS a certainement éclairé les jeunes et leur aurait permis d'opérer le choix de leur profession en connaissance de cause et en toute responsabilité. Pour 18% des enquêtés, personne ne leur a apporté des orientations pour le choix de leur profession. Certains n'avaient aucune possibilité de s'informer; ce qui pourrait les amener à opérer des choix qui leur seraient préjudiciables. Pour 7%, cela provient des Enseignants du centre des métiers. 5% des enquêtés ont confié que la famille biologique était à l'origine de leur orientation professionnelle.

Ainsi, le VESOS a eu un rôle relativement important dans l'orientation professionnelle mais probablement pas suffisamment décisif au plan de l'aide à l'intégration. Ceci est confirmé dans une certaine mesure par les suggestions et recommandations de l'adulte SOS en tant qu'expert sur la question.

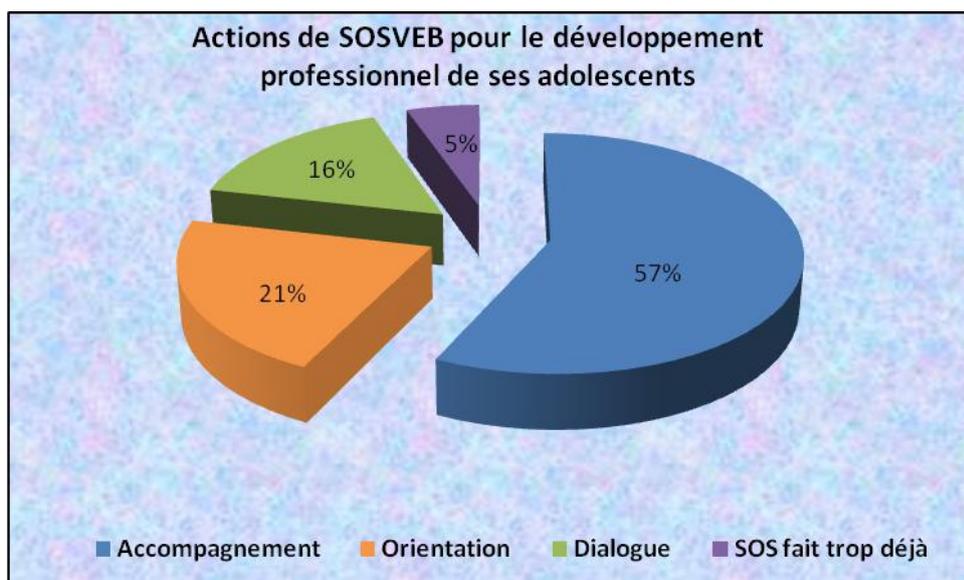
Graphique10: Répartition des adultes SOS selon la source d'orientation professionnelle



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Le développement professionnel des adultes nécessite de la part des responsables de SOS Villages d'Enfants plusieurs actions. C'est d'ailleurs ce qui fait l'objet du graphique 11. Il ressort de son analyse que 57% des adultes SOS enquêtés mettent l'accent sur l'accompagnement, 21% sur l'orientation, 16% sur le dialogue et 5% des enquêtés sont tellement satisfaits des actions des responsables du VESOS qu'ils estiment que ces responsables en font déjà trop.

Graphique11: Répartition des adultes SOS selon les actions de la structure pour le développement professionnel des adolescents



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

Que renferment concrètement les différents éléments sur lesquels SOS Villages d'Enfants devra agir selon ces enquêtés pour garantir aux adolescents un développement professionnel ?

- **Accompagnement**

Il s'agit de l'accompagnement financier, d'aider les jeunes à mener des activités génératrices de revenus, de développer des partenariats pour mettre les jeunes SOS en contact avec d'autres, de suivre les jeunes formés jusqu'au mariage et de les aider à acquérir des expériences professionnelles.

- **Orientation**

Les jeunes Adultes jugent qu'ils ont été envoyés très tôt en apprentissage et souhaitent par contre qu'on les oriente tôt selon l'offre d'emploi. Il faut comprendre par ces propos de jeunes Adultes que ces derniers ne se sentaient pas suffisamment mûrs au moment de leur orientation en apprentissage ou qu'ils n'ont pas été aidés à saisir les opportunités d'emploi. Il aurait été souhaitable que le questionnaire permette de préciser l'âge du démarrage de l'apprentissage.

- **Dialogue**

Il faut souvent discuter avec les jeunes pour requérir leurs avis sur différents sujets et prendre par ce canal pour les informer au fur et à mesure des opportunités existantes. Aussi, il serait souhaitable d'éviter que les éducateurs décident à la place des jeunes puis de demander à ces derniers de tracer un plan de vie qui constituera déjà une base sur laquelle il faut discuter, orienter et accompagner.

Selon les propos du coordonnateur national du développement des jeunes, ces démarches proposées par les Adultes SOS sont déjà mises en œuvre de différentes manières. Il est possible que les jeunes qui en parlent n'en aient pas bénéficiées.

En définitive, les VESOS ont fait des efforts remarquables quant au développement professionnel des adolescents. Alors que 52% des enquêtés ont été orientés par les responsables du VESOS en 2008, ils sont 70% en 2014 à en bénéficier. Cet effort louable mérite d'être encouragé.

3.2.6. Relations avec la communauté

C'est dans les interférences avec les membres de sa famille qu'on acquiert sa propre identité et l'image de soi. Mais aussi c'est dans une mesure importante que la conscience de soi et l'identité propre se forment et se développent par les relations et communications avec les autres, en dehors du cercle familial.

L'approche de cette problématique par le biais de l'enquête Tracking Footprints est faite au moyen de plusieurs questions pertinentes :

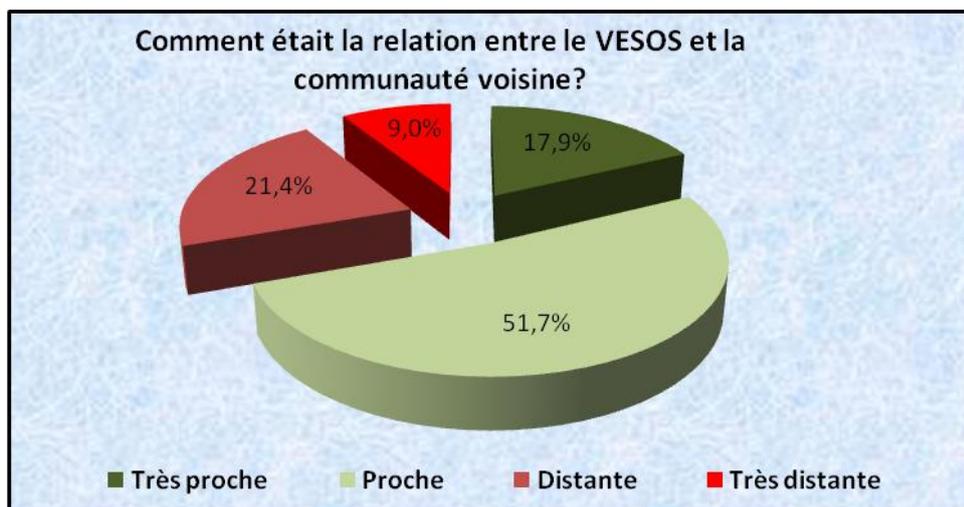
- La première question invite l'adulte SOS à donner une appréciation de la relation entre le VESOS et la communauté voisine (lorsqu'il était enfant) et d'en expliquer les raisons. De ce fait, à la lecture du graphique 12, 30,4% des réponses ont qualifié la relation VESOS – voisinage de distante à très distante (respectivement 21,4% et 9%) et 69,6% des réponses l'ont jugée proche à très proche (respectivement 51,7% et 17,9%).

Les raisons de la relation distante (ou très distante) évoquées sont des raisons internes relatives au VESOS et des raisons dues à la communauté voisine. Il s'agit de :

- La tendance du VESOS qui n'est pas ouvert à tout le monde, à interdire les visites d'amis, à refuser la communication du fait des mauvais conseils qu'on pourrait avoir de la part de cette communauté et les attitudes méfiantes du personnel et de l'administration SOS pour ne pas avoir de problèmes.

Par contre, la relation proche est due à l'acceptation mutuelle, à l'ouverture et la communication du fait de l'organisation des jeux, la permission de voir ses amis, de l'organisation des colonies de vacances et l'ouverture de l'école du village à la communauté.

Graphique12: Répartition des adultes SOS selon la manière dont ils apprécient la relation entre le VESOS et la communauté voisine



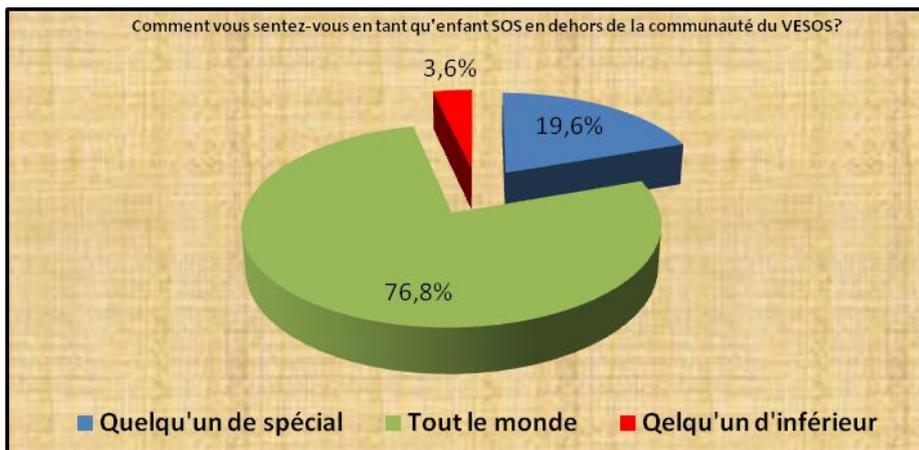
Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

- Par ailleurs, les investigations nous permettent de savoir « **comment l'enfant SOS se sentait en dehors du VESOS ?** »

Les images et sentiments relatifs de l'enfant dans l'environnement social extérieur se profilent comme suit (graphique13):

- 76,8% des enquêtés se sentaient « comme tout le monde »
- 19,6% des enquêtés se sentaient « quelqu'un de spécial »
- Et, 3,6% des enquêtés se sentaient « quelqu'un d'inférieur ».

Graphique13: Répartition des adultes SOS selon la manière dont ils se sentent en tant qu'enfant SOS en dehors de la communauté du VESOS

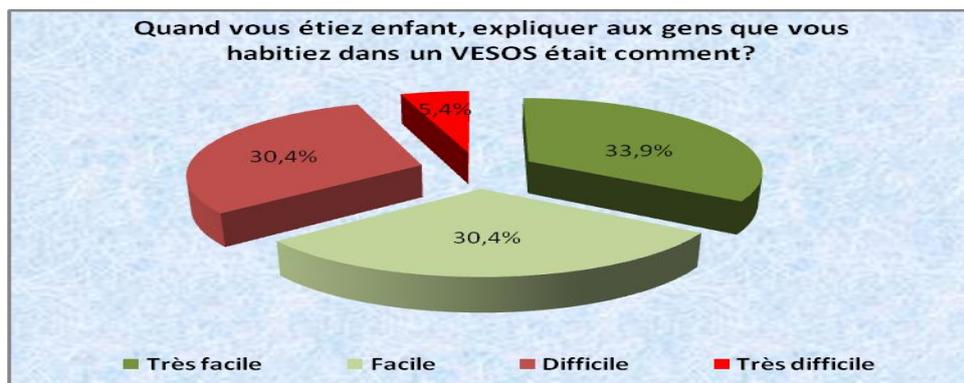


Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

- Pour étayer encore plus les images identitaires et sentiments qu'elles génèrent chez l'ex-enfant SOS, voyons dans quelle mesure lui était –il facile ou plutôt difficile de se présenter à l'extérieur du VESOS comme étant « un enfant du village d'enfants SOS». Les différentes réponses des enquêtés à cette question sont présentés dans le graphique 14. A cet effet,
- 70,3% des enquêtés ont apprécié positivement cette relation soit de « très facile » (33,9%), soit de « facile » (30,4%) et
 - 35,9% des enquêtés ont apprécié négativement cette relation soit de « difficile» (30,4%), soit de « très difficile » (5,4 %).

Ainsi, il s'avère que plus d'un enquêté sur trois (35,8%) avaient selon leurs souvenirs, des difficultés à s'annoncer socialement « enfant du village d'enfants SOS».

Graphique14: Répartition des adultes SOS selon l'appréciation de la communauté voisine du fait qu'ils habitent dans un VESOS



Source : Traitement de données, enquête « Tracking Footprints », Bénin, 2014

3.3. Les Adultes SOS en tant qu'EXPERTS : Suggestions et Recommandations

La présente étude a élargi l'investigation aux perceptions actuelles des enquêtés vis à vis de SOS Villages d'Enfants.

3.3.3. A propos de la mère SOS

- Une mère SOS plus affectueuse et stable
- Une mère SOS plus professionnelle, cultivée et capable de bien traiter l'enfant
- Une mère SOS plus communicative et coopérative

3.3.4. A propos du VESOS et autres structures

- Améliorer la qualité de l'éducation, des relations et de l'encadrement.
- Améliorer les compétences et le travail du personnel en exigeant de ces derniers la prestation du serment
- Assurer une gestion efficiente, efficace et optimale des ressources matérielles et financières de la structure

3.3.5. A propos de l'insertion des jeunes

- Soutenir les jeunes dans leur choix propre : guider et appuyer leur liberté de choisir le type de formation ou d'études et le secteur d'emploi
- Fournir l'aide opérationnelle et financière nécessaires à l'aboutissement de la formation puis à l'installation dans l'emploi (recherche d'emploi, réalisation d'un projet...)
- Encadrer de façon continue les jeunes : par le conseil, la rigueur dans le travail, l'orientation tout le long du processus
- Instaurer à SOS Villages d'Enfants un suivi réel et efficace de tous les jeunes adultes

Conclusion

L'étude sur le traitement et le devenir des ex placés de SOS village d'enfants vise à obtenir des Adultes qui ont vécu dans les villages d'enfants SOS, des recommandations en vue d'améliorer le travail de prise en charge.

Les résultats issus de l'étude sont de plusieurs ordres et fournissent beaucoup d'informations.

La photographie de la situation actuelle des jeunes adultes SOS donne une mention satisfaisante dans l'ensemble.

Les évènements marquants de la vie des jeunes relèvent davantage du registre positif. Ceci permet au grand nombre d'avoir une image positive d'eux –mêmes, de se projeter dans la vie et d'avoir des objectifs de réalisations de soi appréciables. Les images liées à la mère SOS sont gratifiantes, cependant des propositions allant dans le sens de l'amélioration du concept « mère SOS », mettent l'accent sur son dévouement, sa moralité, sa tendresse, sa formation.

Moins de la moitié des enquêtés ont bénéficié d'une relation avec leur famille biologique et cette relation était dans la plupart des cas établies de manière plus ou moins continue surtout avec la fratrie et les oncles/tantes. Le rôle de SOS Villages d'Enfants dans le rapprochement des enfants/jeunes avec leur famille biologique est prépondérant et systématisé désormais.

Quand à la politique d'encadrement éducatif de SOS Villages d'Enfants, elle stimule scolarisation, apprentissage et formation professionnelle. Les performances des Adultes SOS dans ces domaines dépassent celle de la communauté en général. Il est souhaitable cependant que l'orientation scolaire et professionnelle se fasse davantage dans une dynamique d'interdépendance du jeune avec son accompagnant.

Il subsiste des défis liés à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes : s'investir dans le partenariat SOSVE/entreprises et mettre à contribution de façon formelle les ressources relationnelles de tous les agents travaillant au niveau de SOSVE.

Certains jeunes ont pour seul repère la famille SOS. Ils ne sont pas certes nombreux mais peuvent se retrouver parfois sans soutien et se sentir abandonnés dans des situations difficiles. Un ciblage de ces derniers est nécessaire et ils méritent une attention particulière même après leur départ lorsqu'ils sont dans la détresse.

Ces recommandations sont à prendre en compte dans un processus d'amélioration des prestations de SOS Villages d'Enfants de demain.

Références bibliographiques

1. INSAE et ICF INTERNATIONAL *Enquête Démographique et de Santé du Bénin 2011-2012: Rapport de synthèse*. Calverton, Maryland, USA : INSAE et ICF International, 2013, 59 pages.
2. INSAE: *Résultats provisoires du RGPH4*. Ministère du développement, de l'analyse économique et de la prospective. République du Bénin. Juin 2013.
3. Dumarest et Crost, Placement à long terme en villages d'enfants depuis plus de 30 ans : troubles psychique et prise en charge, *neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence* 56 (2008), 512-519.
4. Frechon I., 2003, Insertion sociale et familiale des jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, Thèse, Université Paris X-Nanterre UFR de Sciences Sociales et Administration.
5. Frechon I., 2009, Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger, Trajectoire de prise en charge par la protection de l'Enfance deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans, INED, CNRS, Université de Caen.
6. Galland O., « entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Economie et statistique* n° 337-338, 2000.
7. Goyette M., 2003, Portrait des interventions visant à la préparation à la vie autonome et l'insertion professionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec.
8. Goyette M., 2007, Soutenir les transitions à la vie adulte des jeunes ayant été placés : vers une transformation des paradigmes d'intervention, deuxième Congrès International des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale, Namur, Belgique du 3 au 7 juillet 2007.
9. Milova H., 2004, l'Autonomie et les éducateurs de foyers : pratiques professionnelles et évolution du métier en France, en Russie et en Allemagne, Thèse de sociologie, Université Paris VIII, décembre 2004.
10. SOS Village d'enfants 2008, parcours et devenir des fratries accueillies au village d'enfants.
11. SOS de Marseille, une recherche pour interroger un mode d'accueil singulier, les Cahiers de SOS village d'enfants, numéro 3 avril 2008.
12. Van de Velde, Autonomie et insertion des jeunes adultes : une comparaison France-Danemark, *Horizons stratégiques*, Numéro 4, avril 2007, Centre d'analyse stratégique.
13. UNICEF, 2012 : La situation des enfants dans le monde, New York, Etats Unis, 142p.
14. INSAE, 2012 : Enquête Modulaire sur les Conditions de vie des ménages, principaux indicateurs, Bénin, 116p.